

ASSOCIATION
FRANCOPHONE DES
SOIGNEURS
ANIMALIERS

Soutenir
Approfondir
Collaborer
Rassembler
Echanger



LE TARSIER



Sommaire

2. Rétrospective 2017
3. Prochain évènement
4. Nos actions conservation
6. Interview d'un coordinateur
10. Elephant Haven
14. DEFI-écologique
17. Parole aux soigneurs

Le mot du président

Chers collègues, chers amis,

Le printemps est déjà bien avancé et c'est avec plaisir que je vous propose le second numéro de notre newsletter !

Nous avons déjà réalisé deux évènements depuis le début de l'année. J'ai été ravi de voir de nouveau, ou de rencontrer, pour la première fois, un certain nombre d'entre vous lors de notre colloque annuel de mars dernier au Parc animalier de Sainte-Croix en Lorraine, ainsi que lors de notre première formation de l'année qui s'est déroulée à la fin du mois d'avril au Puy du Fou, en Vendée. J'en profite pour remercier à nouveau les directeurs de ces deux structures, ainsi que leurs équipes, qui nous ont très chaleureusement accueillis.

Depuis janvier, nous continuons d'avancer dans nos réflexions et je remercie d'ailleurs à ce sujet tous les membres du CA (Conseil d'Administration) pour leur engagement et la qualité de leur travail, ainsi que toutes les petites mains

hors du Conseil et dont l'aide précieuse nous permet d'avancer plus vite dans la réalisation de missions comme la rédaction des comptes-rendus. Nous travaillons également sur la programmation de nos prochains événements.

Concernant l'ICZ, nous commençons à préparer notre participation au colloque d'octobre 2018 qui aura lieu à Buenos Aires en Argentine. Un groupe Facebook a été mis en place par Sébastien afin que nous puissions échanger plus facilement entre nous sur ce sujet, et nous organiser au mieux, avec l'objectif d'être le plus grand nombre possible d'animaliers présents à ce congrès mondial professionnel très enrichissant qui n'a lieu que tous les trois ans.

Le printemps rime avec l'arrivée des beaux jours mais également avec la venue de nombreux visiteurs en quête d'émerveillement dans les parcs dans lesquels nous nous investissons au quotidien. Ce dernier est rythmé d'heureuses nouvelles comme l'arrivée de nouveaux pensionnaires ou de joyeuses naissances, mais aussi par de plus tristes épisodes comme la

mort de certains animaux auxquels nous étions très attachés. Bon courage à toutes et à tous pour cette nouvelle saison qui arrive.

Cette newsletter est bien entendu la vôtre et je vous invite à continuer de lui donner vie en nous faisant parvenir des articles, ou encore en participant à la rubrique « La parole aux membres » pour les futurs numéros.

Pour conclure, l'AFSA étant l'association de TOUS les soigneurs animaliers, je tenais à adresser mon soutien et mes encouragements à nos collègues et amis des delphinariums français, tout particulièrement éprouvés par l'actualité récente concernant les espèces qu'ils affectionnent tant et dont ils s'occupent avec amour et professionnalisme au quotidien.

Merci encore à toutes les personnes qui se sont investies dans la préparation de ce second numéro.

Bonne lecture à tous,

Pascal Wohlgemuth

Président de l'AFSA.

Derniers évènements 2017



Colloque annuel au Parc Animalier de Sainte-Croix

Notre colloque annuel s'est déroulé au Parc Animalier de Sainte-Croix. Entre le 21 et le 24 mars 2017, 82 soigneurs animaliers se sont réunis en Lorraine ! Les participants ont échangé autour de thèmes variés comme la nutrition (intervention du Docteur Florence OLLIVET-COURTOIS), la

réintroduction (Intervention d' Anthony KOHLER), la gestion des loutres en captivité (intervention d'Elodie REY), la taxonomie (intervention de Jan VEERMEER), etc... Une fois n'est pas coutume, c'est dans une très bonne ambiance que cette semaine s'est déroulée. Son point d'orgue fut néanmoins la soirée de gala et sa vente aux enchères historique avec près de 3 000€ récoltés pour la Conservation. Merci à tout le monde pour cette soirée et cette semaine riche en émotions.



Formation Rapaces au Puy-du-Fou

Du 24 au 27 avril, l'AFSA a organisé une formation sur le thème des Rapaces. 41 participants se sont rassemblés au Puy du Fou ! Jean-Louis LIEGEOIS et son équipe nous ont accueillis au sein de leur Académie de Fauconnerie afin d'échanger sur des sujets comme l'élevage, l'alimentation, la pédagogie, l'affaitage, etc... Des intervenants tels qu'Emmanuel RISI et Simon POTIER ont permis aux participants de mieux appréhender la physiologie de ces animaux fascinants.

Prochain évènement 2017

Formation Training à Lyon

Après le succès connu l'année dernier et pour répondre à la demande de nombreux adhérents, l'AFSA organisera de nouveau une formation sur «l'Entraînement des Animaux Sauvages en Captivité» (niveau débutant).

Après le Parc Zoologique de Lille, c'est le Zoo de Lyon qui nous recevra au sein du Parc de la Tête d'Or de la ville de Lyon. Cette formation, limitée à 30 participants, se déroulera du 26 au 28 septembre 2017. Les inscriptions seront ouvertes au mois de juillet. Il faudra être réactif car vous êtes nombreux à souhaiter vous inscrire !



www.afsanimalier.org
contact@afsanimalier.org
www.facebook.com/afsanimalier



FORMATION

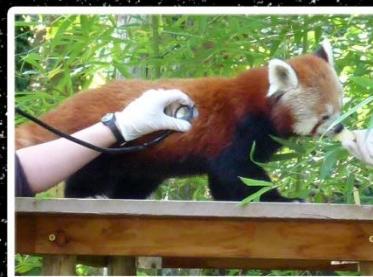
ENTRAÎNEMENT DES ANIMAUX SAUVAGES EN CAPTIVITÉ *pour débutants*



**26, 27 et 28 septembre 2017
au Zoo de Lyon**



**30 places
disponibles**



**Intervention de
Virginie
ROY et
OBAMA**



N° déclaration d'activité : 31 59 08638 59 -
Cet enregistrement ne vaut pas un agrément de l'Etat.

L'AFSA et la conservation : nos « coups de cœur »

Des Éléphants & des Hommes



L'organisation non gouvernementale (ONG) **Des Éléphants & des Hommes** œuvre depuis 2003 pour l'**amélioration de la coexistence humain-éléphant**.

Sa mission est de contribuer à la fois à la préservation des éléphants et de leurs habitats naturels, et à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations humaines défavorisées vivant au voisinage des éléphants.

Les axes de travail

Afin d'améliorer cette coexistence entre hommes et éléphants, il est nécessaire de mener de front plusieurs actions, de manière cohérente et équilibrée :

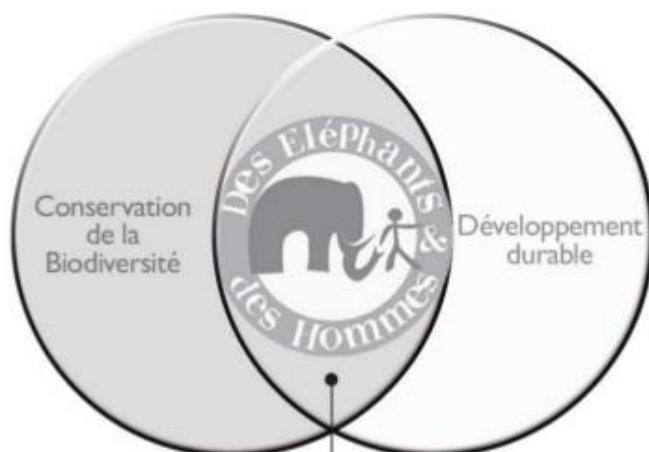
- **protéger** les éléphants du braconnage et leurs habitats naturels de la destruction et de la fragmentation,
- simultanément **réduire les conflits humains-éléphants** et donc les coûts de la cohabitation,

Les COUPS DE CŒUR de l'AFSA

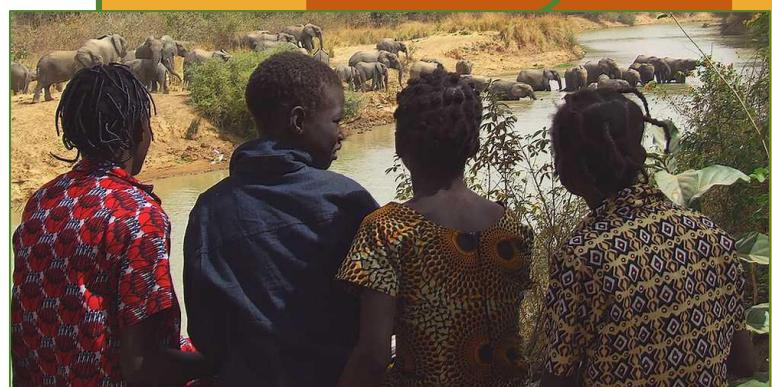
Les associations COUPS DE CŒUR sont les actions de conservation in-situ auxquelles nous sommes très attachés. Notre objectif est de soutenir ces programmes en les aidant à se faire connaître, en diffusant régulièrement de leurs nouvelles et en invitant leurs acteurs à nos conférences.

- parallèlement **optimiser les bénéfices directs et indirects de vivre au voisinage des éléphants** et de la riche biodiversité de leurs habitats naturels,
- **aménager de manière cohérente les territoires** afin que l'espace soit plus harmonieusement partagé entre terroirs anthropisés et espaces sauvages,
- enfin, accompagner ces efforts par l'**éducation environnementale** des plus jeunes, afin que ces derniers prennent activement part à ce défi et apportent les solutions d'avenir.

Allier conservation & développement pour une coexistence humain-éléphant harmonieuse



- Améliorer la coexistence Humain-Eléphant :
- Education à l'Environnement
 - Réduction des Conflits Humain-Eléphant
 - Valorisation des éléphants et de la biodiversité
 - Protection des éléphants et de leurs habitats
 - Etudes et Recherche



Photos © Des Éléphants & des Hommes

Des Eléphants & des Hommes



Coup de projecteur sur l'initiative Elewatch

Depuis 2013, l'ONG développe un nouveau programme d'actions en partenariat avec les ONG Awely, Des animaux & des hommes, et, IFAW France et Afrique Francophone. Au sein de ce nouveau programme, Des Eléphants & des Hommes concentre son action sur deux des composantes évoquées plus haut :

⇒ la **valorisation des éléphants et de leurs habitats naturels par l'écotourisme**

⇒ et **l'éducation environnementale à destination de la jeunesse.**

Les membres de Des Eléphants & des Hommes sont convaincus, grâce à une expérience de plus de 15 ans de terrain, que l'écotourisme lié aux éléphants est indispensable à leur conservation pérenne et à une coexistence humain-éléphant positive. D'où l'initiative **Elewatch.**

EleWatch, contraction de "Elephant Watching", est **l'observatoire et le réseau de la valorisation des éléphants et de leurs milieux naturels par l'écotourisme**, à la fois économiquement viable, socialement équitable et écologiquement responsable.

Cette initiative **vise à développer, suivre et promouvoir la fréquentation touristique des espaces naturels où vivent les éléphants.** Elle s'intéresse notamment aux

équilibres entre écotourisme national et international, car il y a une disparité considérable entre les différents pays en matière de valorisation des éléphants par l'écotourisme. L'écotourisme national a un rôle crucial à jouer.

L'enjeu est de développer ce secteur d'activité, créateur de revenus et emplois tant attendus par ceux qui coexistent quotidiennement avec les éléphants.

Premiers résultats et objectifs

Lancée en avril 2015, cette initiative a conduit dans un premier temps à dresser l'état des lieux de manière quasi exhaustive en Afrique et en Asie. Les premiers résultats, publiés en septembre 2016, mettent en avant que **près de 70 % des quelques 600 sites identifiés sont sous-valorisés.**

En 2017, l'objectif de l'initiative EleWatch est de mettre en place le site Internet collaboratif EleWatch où seront partagées toutes les informations disponibles sur l'Elephant Watching.

Le site Internet présentera au grand public, en français et en anglais dans un premier temps, tous les espaces naturels où

l'Elephant-Watching a cours ou pourrait se développer. Il servira donc de **vitrine pour tous ces acteurs** (conservateurs des parcs nationaux, gestionnaires d'aires protégées ou d'espaces naturels, propriétaires ou gestionnaires de réserves privées, responsables d'institutions touristiques, tour-opérateurs, propriétaires et gestionnaires d'hôtels et de campements, guides naturalistes, ONG et associations locales, individus indépendants etc.).

En outre, le site Internet EleWatch permettra à tous les acteurs contributeurs d'accéder à l'ensemble du réseau et de communiquer avec les experts aux compétences complémentaires.

Plus d'infos:

<http://deselephantsetdeshommes.org/>

<http://elewatch.net/>

Interview d'un coordinateur

Pour mieux comprendre le fonctionnement, les enjeux des programmes d'élevage, obtenir des données précises et actualisées, le bureau de l'association a souhaité créer cette nouvelle rubrique.

Pour cette deuxième interview nous avons interrogé M. Janno Weerman, coordinateur de l'EEP des pandas roux et de l'ESB des élaphodes, qui a bien voulu jouer le jeu. Encore merci à lui pour le temps qu'il nous a accordé !

Où travaillez-vous ? Quel poste occupez-vous ?

Je travaille au Zoo de Rotterdam et je suis curateur pour les espèces asiatiques.

Quel(s) programme(s) gérez-vous et depuis combien de temps ?

Je gère l'EEP des pandas roux depuis 2014 et l'ESB des élaphodes depuis 2015.

Combien d'individus font partis du programme ? Quel est le sex-ratio ?

Dans l'EEP des pandas roux, il y a 289 animaux avec un sex-ratio de 179.207.5.

Dans l'ESB des élaphodes, il y a 19 animaux avec un sex-ratio de 11.8.0.

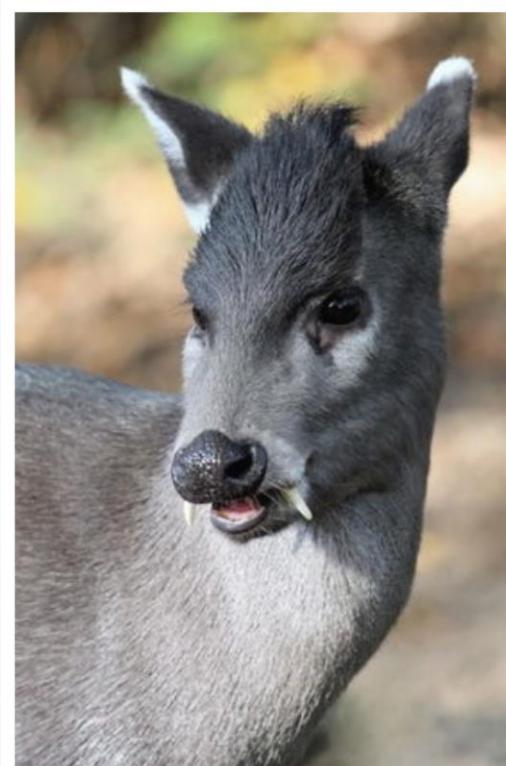
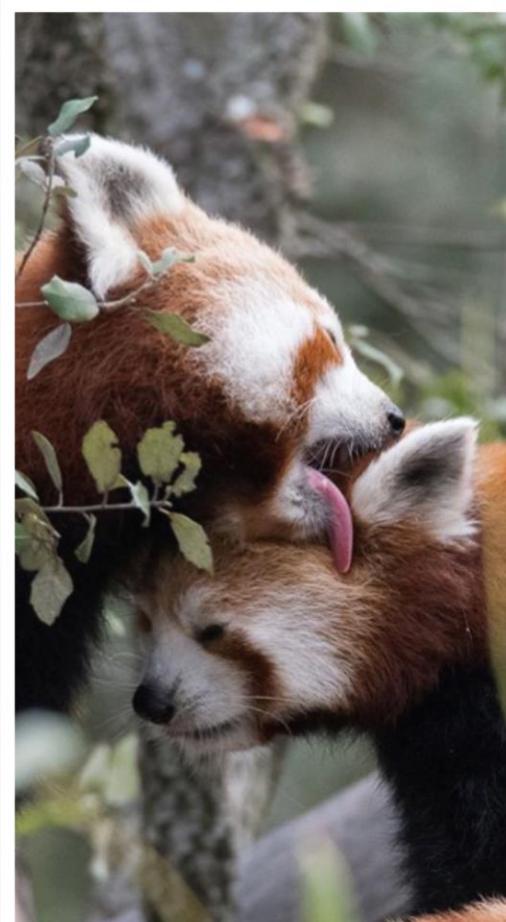
Combien d'institutions participent à ce programme ?

En 2016, 179 institutions participent au programme des pandas roux et 10 participent à celui des élaphodes.

Combien d'institutions reproduisent cette espèce ?

A l'intérieur de l'EEP des pandas roux, 24 structures ont reproduit en 2016 pour un total de 39 jeunes (17.18.3). Nous avons besoin de restreindre la reproduction afin de prévenir les surplus. Pour une année entre 40 et 60 participants ont une recommandation de reproduction.

A l'intérieur de l'ESB des élaphodes, 4 structures ont reproduit en 2016 pour un total de 5 jeunes (2.3.0).



Interview d'un coordinateur (suite)

Combien de transferts sont effectués en moyenne chaque année pour une bonne gestion du programme ?

En moyenne nous avons 40 transferts pour les pandas roux et 4 pour les élaphodes.

Y'a-t-il besoin de nouveaux parcs pour le bon fonctionnement de ce programme ? Si oui, combien ?

Pour l'EEP des pandas roux, il y a besoin d'environ 8 nouveaux participants par an afin de placer les naissances.

Quels sont les plus grands challenges à venir pour ce programme ?

Pour les pandas roux, les plus grands challenges sont de prévenir les surplus, trouver de nouveaux parcs participants et augmenter la diversité génétique.

Quelles sont les recommandations pour que le programme soit efficace ?

Je suis très content car toutes les recommandations sont suivies par les institutions.

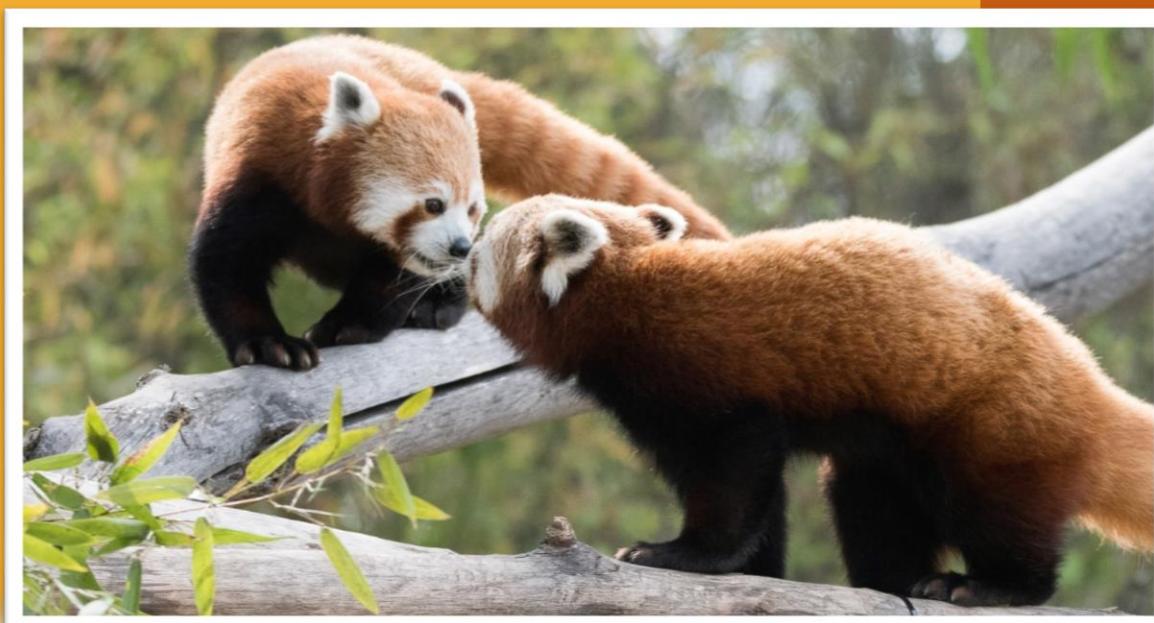
Dans l'idéal, combien d'individus faut-il pour assurer la pérennité du programme ?

Pour l'EEP pandas roux, la population est durable. Elle a commencé avec 23 fondateurs. Pour l'ESB élaphodes, c'est une autre histoire. La population démarra avec seulement 5 fondateurs et n'est pas durable. Nous essayons d'importer de nouveaux fondateurs (de la même sous-espèce) de Chine mais cela s'avère compliqué.

Existe-t-il un guideline pour cette espèce ? Les soigneurs peuvent-ils le consulter ?

Il y a un *Best Practice Guideline* pour les pandas roux sur le site de l'EAZA. Il peut être téléchargé et consulté par les soigneurs animaliers.

<http://eaza.net/assets/Uploads/CCC/2015-Red-panda-EAZA-Best-Practice-Guidelines-Approved.pdf>



Interview d'un coordinateur (suite)

Taxonomie

Classe : Mammifères

Ordre : Carnivores

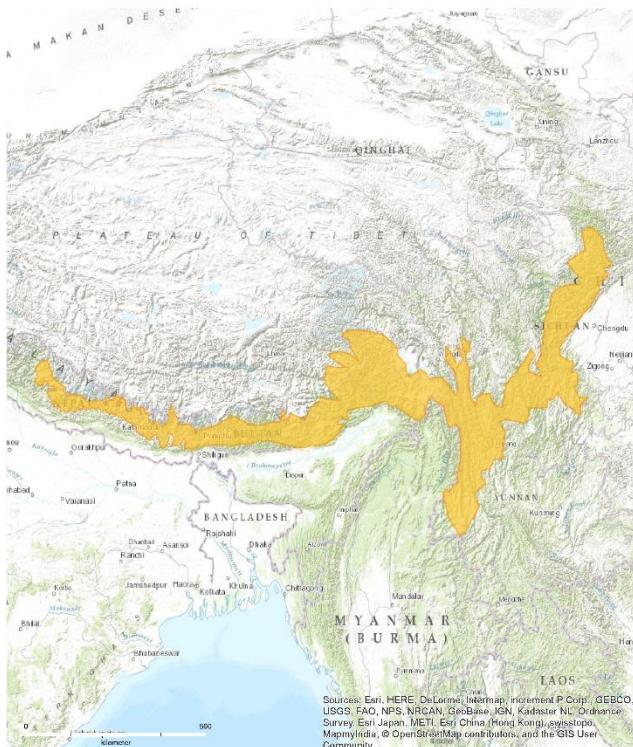
Famille : Ailuridés

Ailurus fulgens F.G. Cuvier, 1825

Distribution géographique

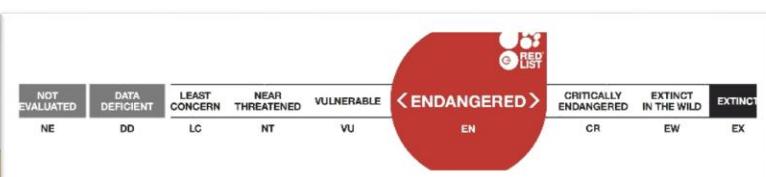
La répartition actuelle du panda roux est détaillée dans trois analyses de population et de viabilité de l'habitat (PHVA) depuis 2010, couvrant tous les états de l'aire de répartition : Népal (2010), Chine et Myanmar (2012) et Inde et Bhoutan (2013). La distribution géographique doit être considérée non continue.

Au Népal, le panda roux a été signalé dans 23 districts, mais un certain nombre de cas n'ont pas été confirmé par des enregistrements spécifiques. Au Bhoutan, il se trouve dans 13 districts. En Inde, il ne se trouve que dans trois États. Au Myanmar, il n'est connu que de l'état le plus au nord, Kachin. En Chine, il se trouve dans trois provinces : le Sichuan, le Yunnan et le Tibet.



Liste Rouge UICN

En Danger (EN A2cde+3cde+4cde) (2015)



Données population in-situ

Le panda roux semble plus fréquent dans la partie orientale de son aire de répartition, spécialement sur la frontière Myanmar – Yunnan, mais il ne peut pas être considéré comme une espèce commune.

Le panda est sélectif dans l'habitat utilisé : pluviométrie annuelle, pourcentage de couverture végétale, et densité du bambou. Ces paramètres sont idéalement tous pris en compte lors de l'estimation de la superficie de l'habitat potentiel. En outre, le panda se trouve généralement près des cours d'eau et dans les zones où il y a beaucoup de souches d'arbres. Il semble préférer des pentes moyennes orientées vers le nord.

Pays	Région	Habitat potentiel	Population estimée
Népal		3 544 km ²	317 – 582 individus
Inde	Sikkim	440 km ²	44 – 415 individus
	Bengale occidentale	1 490 km ²	55 – 60 individus
	Arunachal	5 960 km ²	?
Bhoutan		3 600 km ²	?
Myanmar		27 670 km ²	?
Chine	Yunnan	42 100 km ²	3 000 – 7 000 individus
	Sichuan	68 500 km ²	
	Tibet	43 000 km ²	

Menaces

Les principales menaces sont la perte et la fragmentation de l'habitat, la dégradation de l'habitat et les menaces physiques. Tout cela est aggravé par la population humaine croissante de la région, les changements climatiques, les catastrophes naturelles, l'application inadéquate des lois, l'instabilité politique (dans certaines régions), les problèmes transfrontaliers facilitant le braconnage, la collecte illégale de produits forestiers non ligneux et le commerce du panda roux (peaux et autres parties du corps).

Interview d'un coordinateur (suite et fin)

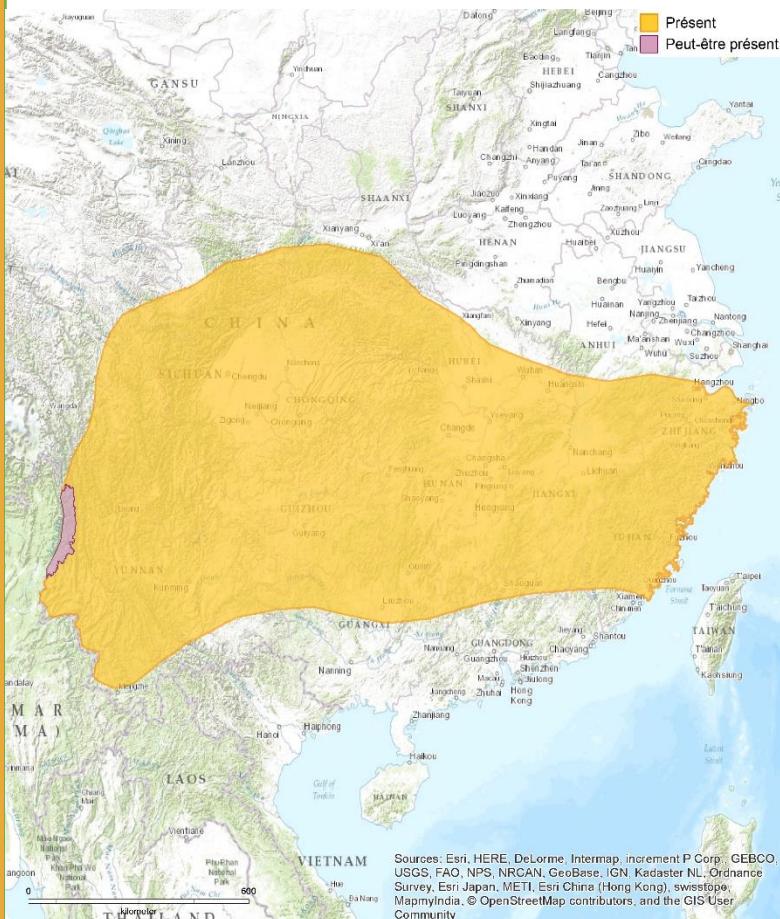
Taxonomie

Classe : Mammifères
Ordre : Cétartiodactyles
Famille : Cervidés

Elaphodus cephalophus Milne-Edwards, 1872

Distribution géographique

Cette espèce se trouve dans le centre et le sud de la Chine. Il existe des vieux relevés de l'espèce dans le nord du Myanmar. Il y a eu un piégeage par caméras assez étendu dans la zone du Myanmar où il fut connu d'anciens spécimens. Ces relevés n'ont pas réussi à localiser l'espèce. Si l'espèce persiste au Myanmar, elle doit avoir un habitat isolé et une distribution géographique limitée qui empêche sa détection. Wildlife Conservation Society a cherché cette espèce plusieurs fois sans aucun résultat.



Liste Rouge UICN

Quasi menacé (NT) (2015)

NOT EVALUATED	DATA DEFICIENT	LEAST CONCERN	NEAR THREATENED	VULNERABLE	ENDANGERED	CRITICALLY ENDANGERED	EXTINCT IN THE WILD	EXTINCT
NE	DD	LC	NT	VU	EN	CR	EW	EX

Données population in-situ

Aucune estimation documentée de la taille de la population ou de la tendance n'est disponible, même si l'on suppose qu'il y aurait entre 300 000 et 500 000 animaux en Chine. Peu de recherches sont menées sur cette espèce et son statut est méconnu.

Menaces

En Chine, cette espèce est chassée par les habitants. Des chercheurs ont estimé que la récolte annuelle d'élaphodes en Chine était de 100 000 entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, selon les données sur le commerce des fourrures collectées dans 12 provinces à travers sa distribution géographique (36 000 dans la province du Sichuan ; 27 000 dans le Hunan ; 14 000 dans le Guizhou ; 7 000 dans le Yunnan ; 7 000 dans le Hubei ; 4 000 dans le Guangxi ; 3 000 dans le Shaanxi ; 1 000 dans le Zhejiang ; 1 000 dans le Fujian ; et des centaines dans le Jiangxi, Anhui et Gansu).

Bien que les données récentes soient insuffisantes, étant donné le nombre de captures de grands mammifères en Chine, il est raisonnable de s'attendre à ce que cette espèce soit en déclin. La chasse pour le commerce en Chine est une menace omniprésente qui s'applique certainement à cette espèce.

ELEPHANT HAVEN – ELEPHANT SANCTUARY

Premier sanctuaire européen pour éléphants

Comme vous le savez, de plus en plus de lois passent dans de multiples pays européens afin d'interdire la présence d'animaux sauvages dans les cirques.

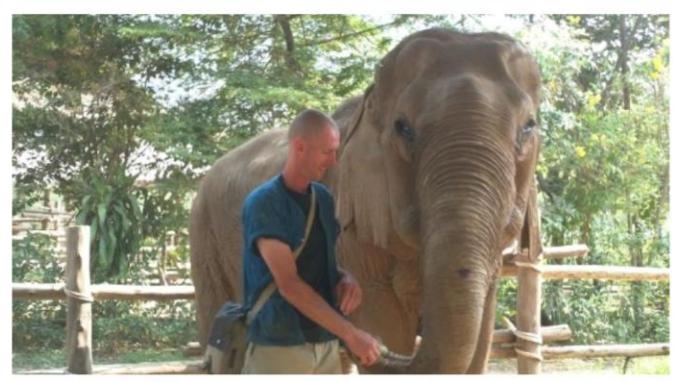
Autriche, Chypre, Grèce, Belgique, Pays-Bas, Croatie, Malte et cette année Écosse : tous ces pays ont déjà franchi le pas et interdit totalement la présentation d'animaux sauvages dans les cirques. D'autres Pays l'ont interdit dans certaines régions comme cette année l'Espagne. Mais ça ne va pas s'arrêter là.

La question qui se pose est bien évidemment le devenir des pensionnaires...

Leur remise en liberté est comme vous vous en doutez bien, vouée à l'échec pour le moment. Suite à ces changements juridiques, les cirques se déplacent dans de nouveaux pays comme le nôtre où le sujet est encore soumis au débat et où ils peuvent alors continuer de faire leur prestations. Parfois, des zoos ou refuges peuvent recueillir certains pensionnaires mais tout n'est pas possible par manque de place et certaines espèces demandent à avoir des aménagements et conditions de détention bien spécifiques et parfois onéreuses, les éléphants en font partie. Avec plus de 140 éléphants (d'Afrique ou d'Asie) détenus dans les cirques européens, *Elephant Haven* cherche à aider et proposer une solution supplémentaire concernant le devenir de ces pachydermes.

Sofie Goetghebeur et Tony Verhulst sont deux anciens soigneurs belges des zoos d'Anvers et de Planckendael où ils ont travaillé pendant une vingtaine d'année.

Tony a travaillé pendant 15 ans avec les éléphants en parc zoologique mais a également connu une très bonne expérience à *Elephant Nature Park*, un sanctuaire pour éléphants d'Asie en Thaïlande. Sofie aussi a de l'expérience. Elle a travaillé dans différents parcs et a développé une certaine polyvalence en s'occupant d'oiseaux, petits et grands singes, mammifères marins, okapis et bien entendu d'éléphants.



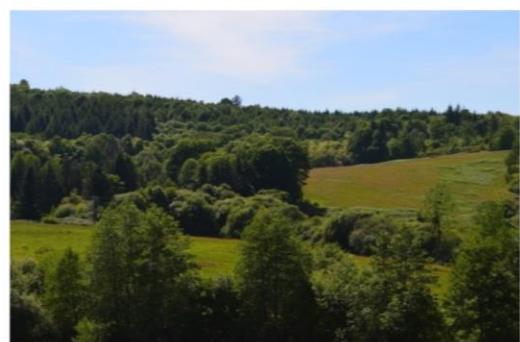
Prenant conscience de la situation concernant le devenir des animaux de cirques et unis de la même passion que nous partageons tous en tant que soigneurs-animaliers, ils décidèrent donc de créer Elephant Haven en octobre 2012 en Belgique.

Dans le cadre d'un tel projet, Tony a donc passé son certificat de capacité pour éléphant.

L'association loi 1901 Elephant Haven verra le jour en France en décembre 2014.

La recherche de sponsors, de dons mais aussi leurs économies leur ont permis de trouver et d'acheter le terrain idéal pour construire le sanctuaire.

En mai 2016, le compromis de vente est signé ! Le premier sanctuaire européen pour éléphants de cirques sera donc...en France !! Hé oui, c'est dans le Limousin à Saint-Nicolas de Courbefy, Bussière-Galant qu'ils ont trouvé le terrain idéal de 29 hectares avec possibilité d'agrandissement par la suite.



ELEPHANT HAVEN – ELEPHANT SANCTUARY

Premier sanctuaire européen pour éléphants

La première étape du projet fut la confection d'une clôture d'enceinte délimitant 7 hectares de terrain. Les derniers piquets ont été plantés il y a peu, ne reste plus que le grillage à poser. Ces avancements peuvent s'effectuer grâce à des dons matériels, financiers et surtout la participation de bénévoles.

La prochaine étape sera la campagne de financement pour la construction du premier bâtiment (capacité 3 éléphants maximum) qui sera faite par l'entreprise Lamartine que l'on ne présente plus. Ce bâtiment sera chauffé, composé de loges intérieures avec accès à un pré-parc et à l'enclos. Les loges seront sablées pour le confort des animaux, et des murs de training seront également mis en place pour un travail en contact protégé avec les éléphants. L'enclos extérieur de 4 hectares ainsi que son aménagement seront aussi à créer.



Sofie et Tony ont donc quitté leur travail, leur maison, leurs amis, leurs familles et s'installent en France avec seulement quelques bases de notre langue (car non, tous les belges ne parlent pas français).

Ils doivent développer la communication en faisant parler d'eux au travers d'un site internet : (<http://www.elephanthaven.com>) mais également en participant à des événements communaux en tenant des stands présentant le projet et en vendant des objets à l'effigie d'*Elephant Haven*. Ils souhaitent également développer et proposer un programme pédagogique autour des éléphants, leurs comportements et besoins complexes.

ELEPHANT HAVEN – ELEPHANT SANCTUARY

Premier sanctuaire européen pour éléphants



Sur le papier, tout est organisé et bien pensé : les plans du bâtiment, l'ordre de mise en place des travaux et même un calendrier des avancements, et Sofie et Tony espéraient accueillir les premiers éléphants cette année.

Malheureusement quelques difficultés avec l'administration les empêchent d'avancer comme ils l'espéraient, mais ils peuvent compter sur certaines personnes du milieu qui les aident et les conseillent comme entre autre le Dr Florence Ollivet-Courtois.

Ils sont seuls et ne peuvent compter que sur les bénévoles pour effectuer les nombreux travaux en extérieur qui sont multiples.

Quelques entreprises ont déjà fait don de matériels, matériaux ou encore de véhicules à Elephant Haven mais ce qu'il leur manque aujourd'hui, ce sont des personnes qui croient en eux et plus encore qui les aident véritablement.

Le but d'Elephant Haven encore une fois, est de proposer une solution supplémentaire de refuge et un bon avenir aux futurs éléphants concernés par les lois mises en place. Car même si en France le sujet fait débat et que les animaux sauvages sont encore autorisés, cela risque de changer dans les années à venir.



ELEPHANT HAVEN – ELEPHANT SANCTUARY

Premier sanctuaire européen pour éléphants

Aujourd'hui, j'ai décidé de faire cet article sur l'association car moi-même j'y ai été bénévole.

J'y suis allé quelques jours sur une période de vacances et je continue d'essayer de leur apporter mon aide comme je le peux. Sofie et Tony sont des personnes vraiment passionnées et passionnantes. Ils vous accueillent à bras ouverts, sont d'une étonnante gentillesse et générosité.

Le projet paraît tellement fou que peu de personne encore croit en eux malheureusement.

Pourtant, c'est bien aujourd'hui et maintenant qu'ils ont besoin de soutien, que ce soit financièrement ou physiquement, pour faire de Elephant Haven le premier sanctuaire européen pour éléphants. J'espère au travers de ce témoignage vous avoir sensibilisé un peu plus sur ce projet, son contexte et peut-être même vous avoir donné envie de devenir bénévole ou donateur.

Si jamais vous souhaitez en savoir un peu plus sur Elephant Haven, sachez que vous pouvez trouver plus d'informations sur leur site internet : (<http://www.elephanthaven.com>) ou encore suivre leur page Facebook : Elephant Haven.

Vous pourrez trouver également toutes les informations nécessaires concernant les dons et n'hésitez pas à donner quelques jours de votre emploi du temps si vous ne savez pas quoi faire de vos vacances ou de votre temps libre ! On ne s'ennuie jamais à Elephant Haven.

Une cagnotte Leetchi et une cagnotte Cotizup sont en cours. N'hésitez pas si vous voulez participer pour aider à financer la construction du premier bâtiment éléphant :

(<https://www.leetchi.com/c/association-de-elephant-haven-european-elephant-sanctuary-ehes>)

(<https://www.cotizup.com/paradis-des-elephants>)

N'hésitez pas à parler d'Elephant Haven autour de vous !

Merci pour votre lecture.

Article rédigé par Mélanie Bourdu, soigneur-animalier

Ci contre, Mélanie après avoir collecté 200 big bags pour Elephant Haven



DEFI-Écologique© :

Un collectif au service de la faune sauvage

Origines

Au début il y avait un passionné de Cichlidae... Dans sa cave, des dizaines d'aquariums, de la repro en F1 en pagaille puis de l'aquarium hollandais en digression et un inexorable glissement vers bien d'autres espèces telles que *Gymnothorax tile* ou *Tetraodon biocellatus*. Mais pourquoi diable se limiter ? Et pourquoi ne pas en faire un métier ? Je ne pense pas être le seul à m'être posé ces questions.

De nombreuses tribulations plus tard allant de la chèvre à col noire du Valais (j'adore cette race) en passant par les requins à pointes noires (*Carcharhinus melanopterus*), le crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*) ou encore le python vert (*Morelia viridis*) et bien d'autres, voilà que : le passionné que je suis se retrouve avec une antenne en main pour réaliser un suivi télémétrique de terrain du grand hamster d'Alsace (*Cricetus cricetus*)... avant de devenir directeur des élevages en vue de réintroduction. S'en suit un projet de réhabilitation d'une réserve naturelle à l'extrême nord du Cameroun et, enfin, la création de DEFI-Écologique par mes soins.

Développement

Structures privées, structures publiques, associations... Ce sont de nombreuses frustrations et surtout une réelle envie d'aller plus loin qui ont motivé la création de DEFI-Éco, encore fallait-il trouver un cadre cohérent dans un monde en mutation. La Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) s'est alors imposée tout naturellement à travers, en autres choses, un principe démocratique fondateur : une personne, une voix.

Designer, médiatrice, typographe infographiste, artiste plasticienne, agronome, web-développeur et mycologue se retrouvent ainsi à travailler de concert aux côtés d'un soigneur-animalier devenu naturaliste. Mais qu'est-ce qu'un tel collectif a à apporter sur le sujet de la faune sauvage captive ou non ? Un regard aussi différent que constructif !

La pluridisciplinarité et la transversalité des compétences a ceci d'extraordinaire qu'elle est source de créativité et d'innovation. Dans notre cas, c'est au service de la faune sauvage que nous orientons tout notre travail.



DEFI-Écologique© :

En quelques actions

Constats

La protection de la faune sauvage et, par conséquent, l'écologie, ne peut se contenter d'être politique ou purement dogmatique. Les enjeux sont bien trop grands. Peut-être est-ce notre fonctionnement coopératif qui nourrit cette idée mais, pour simple exemple, nous estimons qu'un zoo n'est ni une bonne chose ni une mauvaise : il a un rôle à jouer, mais lequel ?

Tout comme les soigneurs-animaliers plus passionnés par leur travail plus que par leur salaire, un bénévole en association de protection de la faune sauvage joue un rôle essentiel. Mais est-ce une fin en soi que de ne pas être reconnu d'un point de vue salarial et économique ? Pour nous la réponse est clairement « non ». Il y a 32 ans étaient créés les restos du cœur pour lutter contre la faim. La société civile se charge, de par son investissement et depuis lors, de la faim en France. Sans grand succès malheureusement. Pourquoi ce même mode de fonctionnement (travail gratuit et salaire bas pour les trop rares employés) marcherait alors pour la sauvegarde de la faune sauvage ? Faire de la protection de la faune sauvage un réel secteur économique, que l'on croit ou non au grand Capital, est un enjeu de développement réellement durable pour nous.

Sentiers d'interprétation

Les outils pédagogiques de sensibilisation des publics sont la clef d'un changement de masse. Nos parcs animaliers, loin du niveau de nos musées français en la matière, sont à la traîne sur le sujet. Une carte, une photo, une description succincte, un statut de protection : très souvent cela est suffisant pour répondre à l'Arrêté du 25 mars 2004 article 58. Mais l'on peut aisément aller plus loin.

Mais qu'en est-il des différents niveaux de lecture, de la cohérence générale du parcours pédagogique, de la réflexion sur les supports qui les accueillent, de l'iconographie et sa capacité à attirer le visiteur et lui transmettre une information, du choix de la hauteur desdits panneaux, de la qualité attractive et vérifiée des contenus, de l'utilité de ces panneaux dans le cadre de visites guidées, de leur interactivité, de leur empreinte écologique à la fabrication et de leur durabilité, de leur renvoi sur une plateforme web dédiée pour les rendre accessibles aux handicapés ou pour aller plus loin... ? Les marges de progression pour mieux satisfaire les publics tout en gagnant en réputation sont grandes !



DEFI-Écologique© :

En quelques actions

Banc Refuge

L'entomologie a de beaux jours devant elle ne serait-ce que parce qu'elle n'est encore que très peu connue, mais aussi parce que le grand public a encore une idée très basique de ce qu'est le monde des insectes. À perception égale, nous devrions nous situer aux alentours du XVIIe siècle où les chats étaient encore brûlés avec leur sorcière.

Nous avons donc imaginé un dispositif d'assise aux pieds des arbres couplé à un dispositif refuge pour l'entomofaune en lieu et place des grilles d'arbres qui n'ont que peu d'utilité. Plutôt que de créer un nouvel objet, et donc un nouveau budget, nous avons donné plus de fonctions à quelque chose de déjà existant : pédagogie, assise de repos court naturellement ombragée, refuge pour l'entomofaune. Des centaines d'heures de recherches documentaires, un travail pointilleux de designer pour dégoupiller la crainte de l'insecte, une étude approfondie de la fabrication pour limiter les coûts, une réflexion aboutie sur le choix des matériaux pour une production aussi durable qu'écologique et en circuit court : Le banc Refuge !



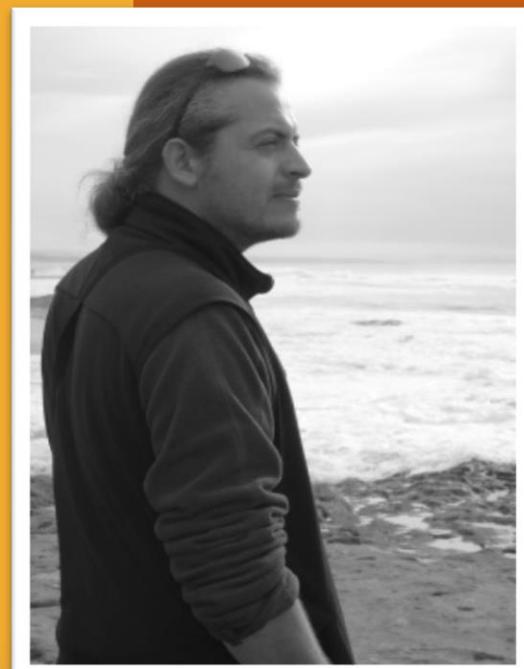
Blog

S'il est un point commun entre tous les soigneurs animaliers, c'est bien la recherche perpétuelle d'informations complètes et vérifiées en la matière. C'est réellement de cette base qu'est partie notre projet de blog professionnel : mettre gratuitement à la portée de tous des contenus ambitieux et de qualité. Pour atteindre le résultat actuel, le travail collaboratif d'un infographiste-typographe, d'un soigneur-animalier-naturaliste et celui d'un web-développeur était essentiel autant en fluidité de lecture, qu'en création et valorisation des contenus. À ce titre nous sommes toujours heureux d'étudier des propositions d'article !

Conclusion

Il faudrait encore bien de la place pour décrire toutes nos actions du geste de tri à la médiation scientifique, de la formation et l'intervention en agroécologie à la réalisation de site internet dédié à l'environnement... Comme quoi un soigneur animalier peut apporter sa pierre au changement de bien des façons.

Julien Hoffmann, co-fondateur de DEFI-Ecologique



Parole aux membres

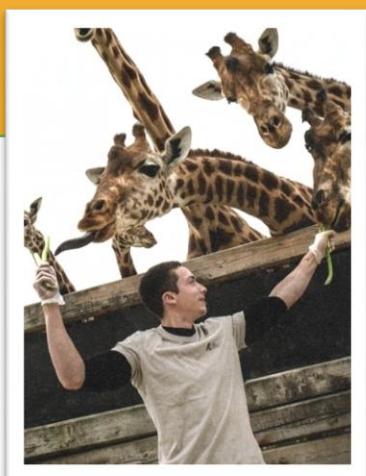
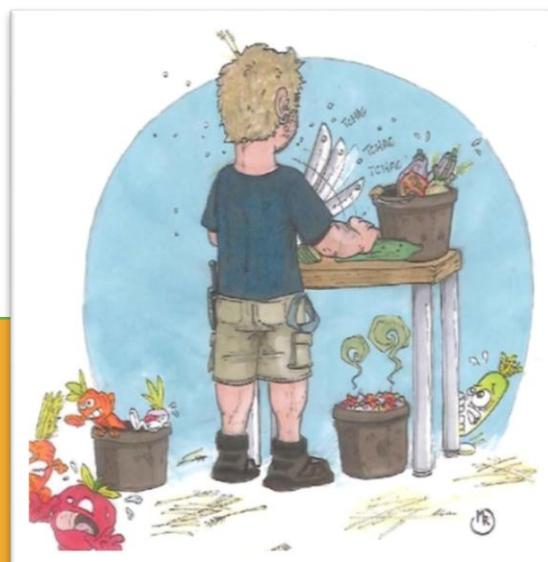


Régine Maréchal, soigneur-animalier au Parc Zoologique des Sables d'Olonne (secteur tapirs, lémuriens, tamanoirs, gibbons, sakis, tamarins et calaos terrestres)

C'est l'esprit rempli de bons souvenirs et d'échanges productifs que je rentre de mon premier colloque de l'AFSA, déroulé

au parc de Sainte-Croix. J'exerce mon métier depuis plus de dix ans. Au fil des années, nous savons tous que la passion ne s'amenuise pas, elle se transforme simplement en un quotidien, elle devient notre vie. Nous en apprenons tous les jours. J'invite absolument tous mes collègues soigneurs-animaliers à participer à ce genre d'événements. Ainsi vous rentrerez gonflés à bloc de motivation, vous aurez envie, comme moi, de ne pas rester sur vos acquis et d'appliquer ce que vous y aurez appris. Ces nombreuses rencontres et interventions m'ont permis de ne pas oublier les raisons qui m'ont poussée vers ce plus beau

métier du monde que nous exerçons, le bien-être animal dans son plus vaste ensemble, la pédagogie vers le public, la conservation ex et in-situ, et bien d'autres sujets encore. Un grand merci aux responsables de l'AFSA pour leur écoute, leur disponibilité, leur organisation et leur accessibilité ! J'y reviendrai avec grand plaisir !



Kevin Chantoiseau, soigneur-animalier au secteur «Sahel-Soudan», spécialisé primates, au Parc Zoologique de Paris

La première fois que j'ai entendu parler de l'AFSA fut en 2012 pendant ma formation de soigneur-animalier à Vendôme. Anthony Ciréface, notre formateur et aujourd'hui vice-président de l'AFSA, nous conseillait de devenir membre de cette association. Effectivement pour un soigneur-animalier, s'inscrire dans une association de soigneur-animalier paraissait logique.

Mon premier colloque était au CERZA en 2013, et ce fut mes

premiers pas dans le petit monde des soigneurs-animaliers. Depuis, j'ai participé à 4 événements : colloques au Parc Zoologique d'Amnéville (2014), Parc Zoologique de la Boissière-du-Doré (2016), Parc Animalier de Sainte-Croix (2017) et une formation « Primates du Nouveau Monde » à Mulhouse (2016).

L'intérêt de ces événements étant de revoir ces « collègues » venant d'autres parcs, de créer des contacts, d'échanger sur ces problèmes (et de les résoudre, si possible), et d'approfondir ses connaissances avec de bonnes présentations.

Depuis l'AFSA est devenu organisme de formation et ayant participé à l'une de ces formations, je peux vous faire mon compte-rendu. Une organisation millimétrée, des intervenants de qualité (coordinateurs, vétérinaires, des conseillers EEPs, biologistes, éthologues, etc...), des activités intéressantes et de réelles idées à mettre en place chez nous.

Devenir plus formé pour en faire profiter les collègues et les animaux.

Pourquoi faisons-nous tout ça ? La conservation ! Ne négligeons pas ce chapitre, les soigneurs-animaliers participent à l'ex-situ tous les jours mais quand qu'en est-il de l'in-situ ? En quelques années, ce sont des dizaines d'associations soutenues : Proyecto Mono Tocón, le VCF (Vulture Conservation Foundation), Kalaweit, l'APECS (Association pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens), Awely, le GMB (Groupe Mammalogique Breton) etc... et des milliers d'euros reversés pour des projets de conservation.

Pour conclure, merci à l'équipe de l'AFSA pour son implication, son énergie et son temps. Cette année j'ai décidé de m'impliquer dans cette association et j'espère pouvoir les aider un tant soit peu. En espérant que vous serez nombreux à participer, à apprendre et à aider l'AFSA.